



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cours d'appel

Question écrite n° 12072

Texte de la question

M. Pierre Micaux appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le classement des cours d'appel. Il lui demande, pour 1997, au vu de la population de leur ressort, le nombre des affaires civiles et correctionnelles nouvelles enregistrées, ainsi que celui des affaires non encore traitées.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les dernières données statistiques disponibles concernent l'année 1996. De plus, celles relatives aux affaires nouvelles ne portent que sur la matière civile. En matière pénale, le recensement, et par conséquent l'exploitation statistique, ne concerne que les arrêts rendus par les chambres des appels correctionnels et les chambres d'accusation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Micaux](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12072

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1591

Réponse publiée le : 20 juillet 1998, page 4021

Erratum de la réponse publiée le : 17 août 1998, page 4640